

Lettre de présentation de l'enquête aux maternités

Objectifs généraux de l'enquête

Cette enquête prend place dans le dispositif pluriannuel d'enquêtes de la Drees auprès des usagers du système de soins. Ces enquêtes permettent d'explorer les comportements de recours des usagers et leurs perceptions, y comprises en termes de satisfaction, et de rapprocher données quantitatives sur l'organisation de l'offre hospitalière et éléments plus qualitatifs. Dans le cadre du « Plan "Périnatalité" 2005-2007 – Humanité, proximité, sécurité, qualité », il a été ainsi décidé de réaliser une enquête auprès des usagères des maternités. Son objectif est d'appréhender, en regard de l'offre locale, leurs trajectoires de grossesse et de mettre en évidence les éléments qui ont déterminé leurs choix (maternité et type de suivi) ainsi que la satisfaction perçue. Elle apporte par ailleurs des éléments d'information concernant le dépistage anténatal et la prise en charge de la douleur pour le suivi des objectifs de santé publique.

L'enquête devra permettre :

- d'analyser la trajectoire des usagères (diagnostic de grossesse, inscription à la maternité, suivi prénatal, accouchement, suites de couches et suivi post-natal) en précisant les déterminants de leurs choix,
- d'appréhender la qualité perçue de l'accueil et de la prise en charge,
- de mesurer la connaissance préalable de l'offre locale en la comparant à l'offre réelle de la zone,
- de connaître les liens entre la médecine de ville et les établissements de santé,
- de fournir des caractéristiques socio-démographiques des usagères enquêtées et des informations concernant leur couverture sociale.

Organisation générale de l'enquête

Vus les avis favorables du Conseil national sur l'organisation statistique (CNIS) et de la Commission Nationale Informatique et Libertés, l'enquête aura lieu en octobre 2006. Elle sera réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 3 500 femmes ayant accouché au cours d'une période de référence (deux semaines) dans un échantillon de 169 maternités du territoire français métropolitain.

L'enquête s'appuie sur deux questionnaires :

- le questionnaire « Usagère », questionnaire de l'enquête téléphonique,
- une « fiche médicale » renseignée par l'équipe médicale à partir du dossier de l'usagère et donnant le cadrage médical du parcours de grossesse.

Les données concernant les établissements seront obtenues à partir de la statistique annuelle des établissements de 2004 et des résultats de l'enquête périnatale nationale de 2003.

L'enquête téléphonique sera sous-traitée par la société IPSOS mandatée par la Drees pour la collecte et la saisie des données qui seront réalisées selon la méthode CATI (computer assisted telephone interviewing).

Modalités de l'enquête

Durant la période de référence, chacun des établissements tiré au sort proposera à toutes les femmes ayant accouché et sortant avec leur bébé de participer à l'enquête téléphonique. Les maternités pratiquant plus de 3500 accouchements par an seront toutes interrogées mais sélectionneront une femme sur trois (tirée au sort sur le mois de naissance). Si l'usagère est d'accord, elle signera elle-même une fiche d'acceptation.

Parallèlement au remplissage de la fiche d'acceptation, la fiche médicale sera remplie par l'équipe médicale. Le même numéro d'ordre unique figurera sur la fiche d'acceptation et la fiche médicale et permettra l'appariement des données médicales et des entretiens téléphoniques en garantissant l'anonymat des personnes interrogées.

Chaque maternité enverra

- à la société IPSOS : l'ensemble des fiches d'acceptation signées (contenant en particulier le nom de l'usagère, le numéro de téléphone où la joindre pendant l'enquête, les horaires d'appels préférentiels, le nom de l'établissement et éventuellement le nom du service),
- à la Drees : l'ensemble des « fiches médicales ».

Au plus tard une semaine après réception des fiches d'acceptation, les usagères seront contactées par les enquêtrices de la société IPSOS.

Dans le cas où des interviews ne peuvent aboutir, IPSOS aura recours à un échantillon de réserve constitué parmi les parturientes ayant accepté de participer à l'enquête.

Diffusion des résultats de l'enquête

A la fin de la collecte des données, la société IPSOS fournira à la Drees le fichier de saisie des questionnaires correspondant aux unités enquêtées, rendues anonymes et numérotées. La Drees effectuera l'exploitation informatique du fichier et l'analyse des résultats de l'enquête.

Les résultats de l'enquête seront présentés en 2007. Les maternités ayant effectué la sélection en seront aussi informées.